

SITE CLASSÉ

Arrêté du 15 mai 1939.

CRITÈRE : Pittoresque**TYPLOGIE** : Parc et jardin**MOTIVATION****DE PROTECTION**

Aucun document concernant les motivations n'a pu être trouvé.

DÉLIMITATION-SUPERFICIE

8,32 hectares

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

(Conseil Général de l'Oise).

AUTRES PROTECTIONS :

. Inclus dans la *Vallée de la Nonette*, site inscrit (6 février 1970) et en partie dans le *Domaine d'Ermenonville*, site inscrit (22 février 1938). Dans le cas du recouvrement de deux protections, l'arrêté de site classé abroge implicitement la partie du site inscrit concerné

. *PNR Oise Pays de France*
- Plusieurs Monuments Historiques :

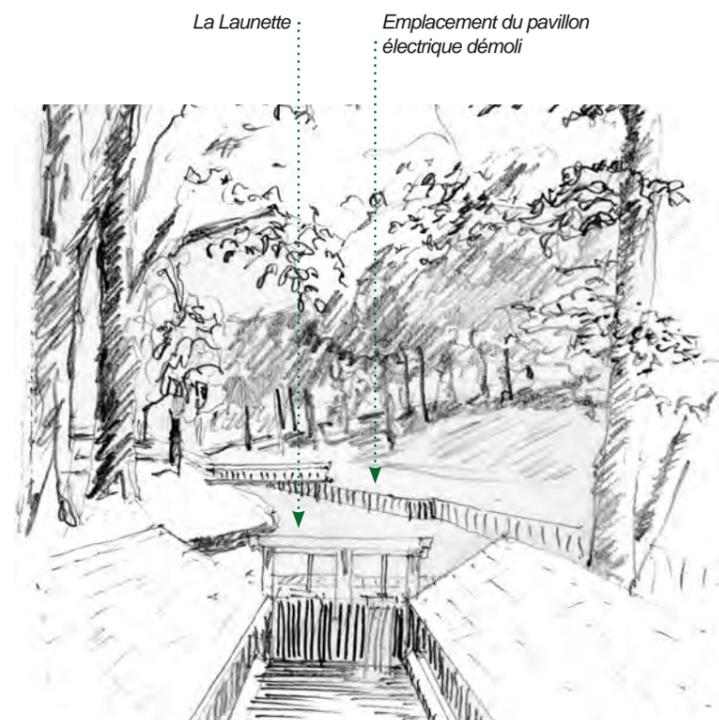
. *Château d'Ermenonville*, inscrit M.H. (11 juin 1930).

. *Parc Jean-Jacques Rousseau* : terrain et fabriques, classé MH, embarcadère et jeu d'arc inscrits MH (26 janvier 1989)

Ci-dessous :

Carte postale : *Ermenonville, Pavillon de l'électricité*, ND Phot., © Source : Archives départementales de l'Oise, 4 Fi 2756

www.archives.oise.fr

**Le parc d'Ermenonville**

En 1760, René-Louis de Girardin hérite de la seigneurie d'Ermenonville située à 14 km au sud-est de Senlis. En 1766, il s'installe à Ermenonville. Il entreprend la transformation du domaine avec l'appui de plusieurs artistes tels que les peintres Meyer et Hubert Robert, l'architecte Théodore Morel, ou Murray, maître jardinier écossais. En 1775, l'ensemble est terminé. Trois parties séparées par des voiries le composent : le petit parc au nord du château, le grand parc au sud du château et à l'ouest le Désert.

La mort du Marquis de Girardin entrainera une succession difficile pour le domaine. En 1878, la propriété, amputée du désert, est achetée pour le prince et la princesse Radziwill. Ceux-ci s'attachent à restaurer les jardins. La revue *la vie à la campagne* précise que le petit parc a été restauré sous la direction d'Edouard André et le Grand parc sous celle de Léon Martin. A partir de 1927, plusieurs propriétaires vont se succéder. En 1933, le propriétaire Ettore Bugatti vend des parcelles à l'est et à l'ouest du petit parc et envisage même de lotir le grand parc. En 1938 Le Touring Club de France achète et sauvegarde le grand parc et installe un camping le long de la route à l'ouest. En 1938, l'ensemble du domaine sauf le désert, et une partie de la forêt d'Ermenonville sont inscrits au titre des sites. Un an après, en 1939, le secteur ouest du grand parc est classé. Après la faillite du TCF en 1983, le Département de l'Oise, avec l'aide de la région Picardie rachète les 58 ha du parc au sud.

L'entrée du grand parc au sud

Le secteur protégé correspond à la fois au coteau boisé qui descend vers un bras de la Launette à l'entrée du grand parc au sud-ouest du château, et aux abords de l'ancien pavillon électrique aujourd'hui démoli. De la rue René de Girardin, qui sépare le grand et le petit parc, un point de vue s'offre sur le grand parc au-dessus du lavoir, construit au milieu du XIX^e siècle et alimenté par la rivière Launette. Ce lavoir ne fait pas partie du secteur protégé. Il remplace un ancien lavoir plus sommaire représenté sur les gravures anciennes du parc.

Dreal de Picardie, 56, rue Jules Barni - 80040 Amiens Cedex 1, Tél. : 03 22 82 25 00
Réalisation de l'étude : Atelier Traverses, 1 rue Duméril-75 013 Paris





ERMENONVILLE
969 habitants
(Insee RGP 2010)

FRÉQUENTATION DU SITE

- . Public
- . Touristique et de proximité

AMÉNAGEMENT- ENTRETIEN

- . projet de restauration en cours
- . Document de gestion : non

SIGNALÉTIQUE :

- . Plan du parc

MUTATIONS :

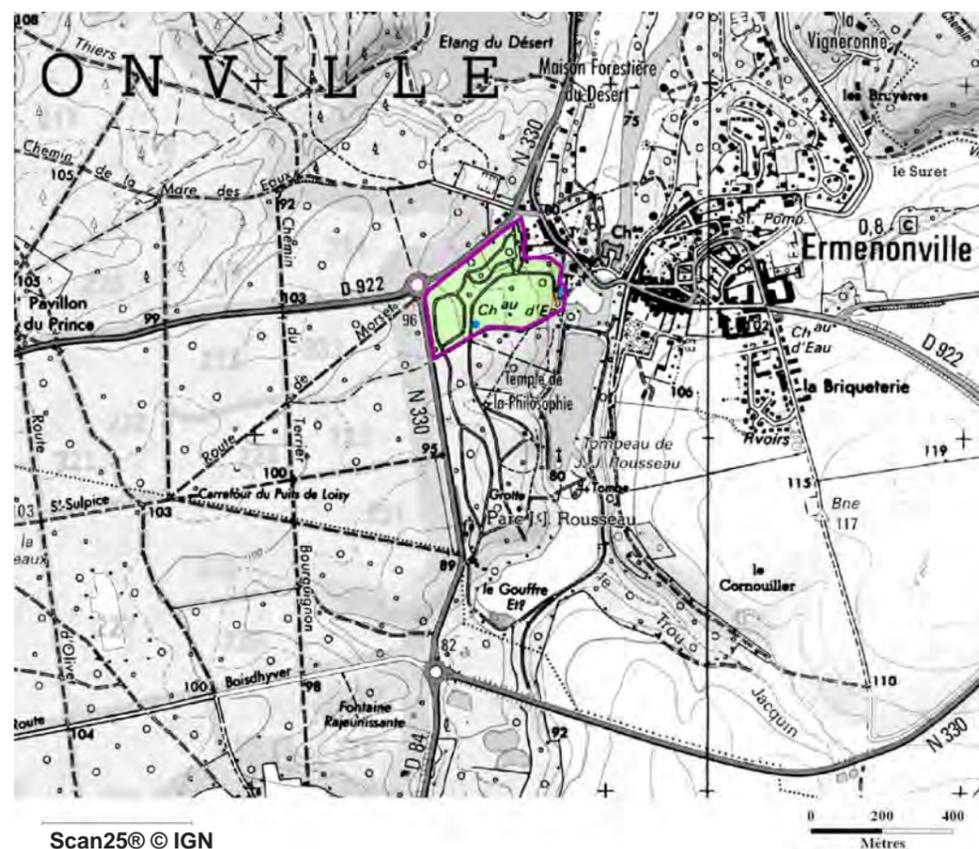
- . Etat du site : dégradé
- . Principales mutations : dynamiques naturelles

ENJEUX :

- . Restauration en cours

POUR EN SAVOIR PLUS :

- . René-Louis de Girardin, *De la composition des paysages*
- . Stanislas de Girardin, *Promenade ou itinéraire des jardins d'Ermenonville* (1811)
- . Geneviève Mazel, *Ermenonville, L'histoire et la vie du village ; le château et les jardins du marquis de Girardin ; le souvenir de Jean-Jacques Rousseau*, GEMOB, Bulletin 73-75, 1996



Le pavillon de l'électricité n'existe plus. Ce pavillon de style néo-classique, visible sur des cartes postales au début du xx^e siècle était implanté le long d'un bras de la rivière la Launette.

« En 1910, le prince Léon (fils du prince Radziwill), propriétaire du moulin, situé au nord du château et bâti par René de Girardin, veut le faire réparer et y installer une turbine qui produirait de l'électricité, mais l'opération est abandonnée, la zone très marécageuse présentait trop d'inconvénient. Il installera, dans une autre partie du domaine, le 'pavillon de l'électricité', disparu de nos jours ». (Geneviève Mazel, 1996)

Le pavillon fonctionnait grâce à l'énergie hydraulique. Il est encore visible en 1919 sur un dessin à la sanguine d'André Hurtet conservé au domaine de Sceaux.

Cette partie du parc est marquée par le tracé rectiligne de la dérivation de la Launette et les ponts transformés par les Radziwill avec leurs balustrades néoclassiques ou en béton imitant le bois. Au milieu du sous-bois, a été aménagé au dernier quart du xix^e siècle un château d'eau aux airs de faux donjon.

Le conseil général vient d'engager un projet de rénovation du parc Jean-Jacques Rousseau avec dans un premier temps la restauration des ponts, des chemins et des fabriques. Le parc a obtenu le label de «Centre culturel de rencontre» en 2012.

